

Jean-Luc Vesco, o.p.

Le Père Lagrange et l'exégèse du Psautier par Jean-Luc Vesco o. p.



In : *L'écrit et l'esprit* / Böhler Dieter. - Fribourg : Academic Press Fribourg, 2005. - p.410-417.

Le seul livre de l'Ancien Testament dont le P. Lagrange ait publié un commentaire est le *livre des Juges*, paru en 1903, la même année que *La Méthode historique*. Il inaugurerait ainsi la collection des *Études bibliques*. Le commentaire de la Genèse, imprimé en partie et *pro-manuscripto* en 1905, à une soixantaine d'exemplaires, ne sera jamais édité. Sur les Psaumes, nous n'avons du fondateur de l'École biblique de Jérusalem que deux articles parus dans la *Revue biblique*, l'un en 1905, p. 39-57 : 188-202, intitulé : « Notes sur le messianisme des Psaumes » ; l'autre en 1932, p. 161-186, intitulé : « De quelques opinions sur l'ancien psautier latin. » Mais, durant plus de quarante ans passés à Jérusalem, le P. Lagrange a recensé une dizaine de commentaires des Psaumes, soit un quart de ceux qui ont été recensés dans la *Revue biblique* durant ces années, et une quinzaine d'autres ouvrages concernant le psautier. Ces comptes rendus permettent de se faire une idée de ce qu'il pensait de l'exégèse de ce livre biblique. La première recension est de 1893, la dernière date de 1935. Cet intérêt soutenu à l'égard des Psaumes fait d'autant plus regretter que le P. Lagrange n'ait pas davantage écrit sur ce sujet. Devenu suspect aux yeux de Rome à cause de ses travaux sur l'Ancien Testament, l'exégète obéissant se consacra en effet au Nouveau Testament dont l'étude, à l'époque, était jugée moins périlleuse pour la foi. À défaut de commentaires, essayons de glaner quelques principes pour la lecture du Psautier, de la part de celui dont l'œuvre devait être reconnue plus tard comme celle d'un pionnier qui a su « opérer les discernements nécessaires sur la base de critères sûrs ».¹

1. Monsieur Fillion et Dom Calmet ou la nécessité d'une exégèse critique du psautier

Le premier commentaire des psaumes que le P. Lagrange recense, en 1893, est celui de Claude Fillion (1843-1927), sulpicien candide et conservateur qui, le 28 juillet 1893, venait remplacer Alfred Loisy (1857-1940) à la chaire d'Écriture sainte de l'Institut catholique de Paris. Clair, méthodique et sobre, grand ami de Fulcran Vigouroux, Fillion n'a jamais voulu être un initiateur. Il avouait que les commentaires allemands avaient ouvert à son ignorance naïve des horizons nouveaux et séduisants, mais il eut toujours pour les « rationalistes » une répugnance instinctive. « Leur assurance, leur dédain de la tradition, les libertés étranges qu'ils prennent avec les textes, leurs contradictions, et par-dessus tout, leur *a priori* contre le surnaturel, ne firent que fortifier sa foi en l'exégèse traditionnelle. »²

Pie X définit parfaitement l'œuvre exégétique du savant sulpicien quand il écrit : *exponendo litteram, doctrinam tradis tutam, solidam, ac nova profers et vetera cum sobrietate ; a vano abstines et a nimio.* »³ Traduisons : « Pas de vanité, pas d'excès, de la doctrine, solide. Et de la nouveauté avec sobriété ! » Avec Henri Lesêtre (1848-1914), Fillion appartient à l'école conservatrice que domine le nom de Vigouroux (1837-1915). Fillion publiait alors en 8 volumes : *La Sainte Bible (texte latin et traduction française) commentée*

¹ « L'œuvre d'un pionnier comme le P. Lagrange aura été de savoir opérer les discernements nécessaires sur la base de critères sûrs. » Discours de Jean-Paul II à l'assemblée plénière de l'Académie pontificale des Sciences, le 31 octobre 1992 (La Documentation catholique, 20 décembre 1992, n° 2062, 1073).

² A. Robert, « Fillion », *DBSup* 3, 275-276.

³ Lettre d'approbation de la Sainte Bible commentée, du 6 juillet 1904, citée par A. Robert, « Fillion », 275-276.

d'après la Vulgate et les textes originaux, à l'usage des séminaires et du clergé, Paris, Letouzey et Ané. Le tome IV, consacré aux « Livre des Psaumes, des Proverbes, de l'Ecclésiaste et du Cantique des Cantiques, » paru en 1892. C'est ce volume auquel le P. Lagrange accorde une brève recension. « Tout le monde, » écrit-il, « a reconnu l'utilité du commentaire de M. Fillion, pour les étudiants d'Écriture sainte, et pour tous ceux qui cherchent dans la Bible un aliment à la piété et des ressources indispensables pour le ministère de la prédication. » Il loue les notes, toujours concises et néanmoins riches et fécondes qui ouvrent des horizons sur les « vastes paroles » de nos saints livres ; les introductions courtes mais qui renferment une foule d'observations et de renseignements fort utiles. « Les psaumes nous semblent être la partie la plus soignée de ce commentaire. L'auteur s'est attaché au sens littéral et a cherché à faire goûter les nuances si délicates des hymnes inspirées. L'explication du titre, quelques notes historiques, des divisions très étudiées, les ressources de l'hébreu, un rapide et lumineux commentaire nous font entrer dans le cœur du psaume et nous font entrevoir tout ce que l'Esprit Saint a jeté de sublimes pensées et de puissantes émotions dans le livre des « Louanges ». ⁴ Somme toute, la recension, quoique rapide, une page de compte rendu pour un livre de 646 pages, est plutôt élogieuse.

Et pourtant ... dix ans plus tard, en 1903, le P. Lagrange revient sur le commentaire des psaumes de M. Fillion. Le ton est bien différent⁵. Il s'en explique dans une lettre qu'il écrit le 28 mars 1904 au P. Giovanni Genocchi (1860-1926), MSC, consultant de la Commission biblique, chef de file des libéraux à Rome où il entretenait d'excellentes relations, tant avec la curie vaticane qu'avec le milieu scientifique international, et ami personnel du P. Lagrange qui, lui-même avait été nommé consultant le 26 juin 1903, en même temps que M. Fillion : « Vous verrez, en avril, dans la *RB* un article sur Fillion qui fera crier beaucoup la réaction. Je l'ai fait délibérément parce que, dans la crise actuelle, il faut que la *RB* offre un asile aux gens intelligents qui ne veulent pas qu'on détruise le catholicisme avec l'exégèse, soit par témérité, soit par bêtise. C'est la *via media et regia* qu'il faut suivre. Je compte sur vous pour le faire comprendre et me soutenir. »⁶

Le 17 janvier 1904, le P. Lagrange avait écrit au P. Frühwirth, maître de l'Ordre : « Je crois que les niaiseries de M. Fillion font autant de tort à l'honneur de l'Église que les témérités de M. Loisy. »⁷

Que reproche Lagrange à Fillion dans l'exégèse du psautier ? Un net retour en arrière, un conservatisme étroit, un recul de la critique, un manque de sens historique. Or, faire de la critique, ce que Lagrange pratique, n'est pas une innovation dans l'Église comme le soutiennent les détracteurs du fondateur de l'École biblique. L'exégèse critique, rationnelle a déjà eu d'illustres représentants dans l'Église, par exemple, Dom Augustin Calmet (1672-1757) dont le P. Lagrange compare le commentaire des psaumes à celui de M. Fillion. La comparaison est tout à l'honneur du savant bénédictin lorrain qui, de 1707 à 1716, soit près de deux siècles avant M. Fillion, avait rédigé en 22 volumes in-4°, 19 500 pages, un *Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien et du Nouveau Testament* beaucoup plus au point que celui du sulpicien jugé trop conservateur.⁸ La comparaison que le P. Lagrange

⁴ M.-J. Lagrange *RB* 2 (1893) 645-646.

⁵ M.-J. Lagrange, « Deux commentaires des Psaumes », *RB* 13 (1904) 251-259. L'article est daté du 15 novembre 1903.

⁶ Lettre citée dans *Exégèse et obéissance. Correspondance Cormier-Lagrange (1904-1916)* (présentée, éditée et commentée par Bernard Montagnes ; Paris : Gabalda, (1989) 27, note 3.

⁷ *Exégèse et obéissance*, p. 27-28.

⁸ Sur Dom Calmet, voir P. Marsauche, « Présentation de Dom Augustin Calmet (1672-1757). Dissertation sur les Possessions du Démon », *Le Grand Siècle et la Bible* (Bible de tous les

établit entre Calmet et Fillion porte sur cinq points : les titres des Psaumes, les auteurs, les questions morales, les questions théologiques et la critique textuelle.

Les titres des Psaumes. Dom Calmet pensait que les titres des Psaumes étaient fort suspects et ajoutés par quelque copiste, qui n'a pas toujours eu assez de lumière et d'exactitude. M. Fillion admettait que ces titres étaient certainement très anciens et provenaient pour la plupart des auteurs mêmes des Psaumes. On reconnaît aujourd'hui que les titres des Psaumes sont relativement récents et on leur attribue une portée tout autre qu'historique.⁹

Les auteurs des Psaumes. Pour Dom Calmet, la plus grande partie du Psautier est post-exilique. M. Fillion soutenait que David ne paraissait pas en avoir composé beaucoup plus de la moitié. La critique contemporaine n'attribue guère de psaumes à David lui-même.

Les questions morales. À propos des imprécations, Dom Calmet admettait, après Théodoret, que le psalmiste avait vécu dans un temps et sous une loi où la vengeance n'était pas condamnée et défendue de la manière qu'elle l'a été depuis sous l'évangile. Il faisait remarquer que le mépris du juste visait le mal comme tel et non les personnes qui en étaient les auteurs. Fillion appuie sa réponse à ce sujet sur des explications alambiquées qui, écrit le P. Lagrange « ne seraient pas déplacées dans le Talmud ». ¹⁰ Il suffisait pourtant de reconnaître avec un minimum de sens historique qu'en d'autres temps sévissaient d'autres mœurs et le problème était résolu sans plus de complications. C'est ce qu'a fait Dom Calmet. Les imprécations des psaumes sont aujourd'hui mieux comprises quand on y voit des appels à la justice divine, toujours actuels, plutôt que de simples cris de vengeance.

Les questions théologiques. Fillion refuse de ne voir dans le Ps 45 (44) que le chant d'un mariage humain. L'époux est bien Dieu. Pour Dom Calmet, le Ps 45 (44) était le chant du mariage de Salomon avec la fille de Pharaon. Le texte passa ensuite aux fils de Coré pour être chanté dans le temple comme une pièce prophétique annonçant le Messie divin. On pouvait donc distinguer deux étapes historiques, ce que Fillion n'a pas vu, alors que Dom Calmet pressentait déjà les possibilités des relectures successives si souvent mises en valeur dans l'exégèse actuelle.¹¹

temps 6 ; Paris : Beauchesne, 1989) 233-253, avec une bibliographie, 818. Voltaire qui avait été le visiter pour s'instruire auprès de lui, fit de Dom Calmet ce fort éloge, un mois avant sa mort :

« Des oracles sacrés que daigna nous rendre,
Son travail assidu perça l'obscurité ;
Il fit plus, il les crut avec simplicité ;
Et fut par ses vertus, digne de les entendre. »

Voltaire, Lettre à Dom Fangé, 20 novembre 1757, citée, 237.

⁹ Cf. J.-L. Vesco, « Le Psaume 18, lecture davidique », *RB* 94 (1987) 5-62 ; G. Dorival, « Autour des titres des psaumes », *RevScRel* 73 (1999) 165-176.

¹⁰ M.-J. Lagrange, « Deux commentaires des Psaumes », 255.

¹¹ Sur une théologie des deux Testaments appelée à montrer quelle sorte de lien les unit, et sur son évolution, on peut voir l'article de Paul Beauchamp, « Biblique (Théologie) », *Dictionnaire Critique de Théologie* (éd. J.-Y. Lacoste ; Paris ; Presses Universitaires de France, 1998) 169-173.

La critique textuelle. Lagrange reproche à Fillion de ne pas tenir compte des fautes de copistes du texte massorétique qui donnent généralement naissance à un non-sens, mais d'y découvrir à la place de rares beautés de style. Certes, les exemples donnés par Lagrange n'ont pas tous la même portée, mais il constate un souci de critique textuelle dans l'ouvrage de Dom Calmet, souci que ne manifeste pas le commentaire de Fillion.¹²

C'est finalement la méthode de Fillion que condamne Lagrange, parce qu'elle n'est pas historique. Le commentaire du sulpicien marque un recul très net de la critique alors que pour Lagrange, il faut avancer. Constatant que prêtres et laïcs, prenant conscience de l'insuffisance de l'enseignement biblique courant, sont tentés de s'en émanciper coûte que coûte, Lagrange veut qu'ils sachent « que la tradition catholique ne leur impose pas des enfantillages ». Le commentaire de Fillion, qui n'a pas le sens historique du vieux Calmet, est « le plus répandu et celui qui contribue le plus à former les idées du clergé ». Cette popularité le rend d'autant plus urgent à dénoncer, aux yeux du P. Lagrange. « Il est vrai, écrit ce dernier, que les Psaumes ne sont vraiment utiles aux âmes chrétiennes que transfigurés par la lumière du Christ. Mais il est vrai aussi que c'est confondre les temps et déroger en partie à la dignité de l'Incarnation que d'attribuer à David dans leur réalité historique les sentiments d'une époque plus récente et des connaissances théologiques aussi claires. »¹³ M. Fillion a confondu les temps. Aux yeux du P. Lagrange, il n'a pas fait preuve de sens historique. Là est son erreur.

Tout en reconnaissant la valeur du commentaire du sulpicien, le dominicain conclut qu'il n'a certainement pas le sens historique du savant bénédictin. « Au simple point de vue historique, il sera impossible de rien comprendre au développement du messianisme et de l'idée du règne de Dieu, tant qu'on n'aura pas remis les Psaumes à la place que Dom Calmet avait marquée à la plupart d'entre eux... ».¹⁴

2. Le sens du développement historique

Un an plus tard, c'est au messianisme dans les psaumes que Lagrange consacre un article¹⁵, où il reconnaît sa dette envers les commentaires de F. Baethgen et de B. Duhm récemment publiés.¹⁶ Il y distingue des psaumes qui regardent directement la personne du Messie. Si aucune circonstance ne s'applique au règne de David, s'il s'agit d'un concept du Messie tel qu'on ne le rencontre pas de son temps, il faut voir dans le psaume un tableau du messianisme de l'avenir. Les Ps 2 ; 72 ; 110 sont dans ce cas. Lagrange les date du temps des Maccabées. Fillion admettait bien le sens messianique du Ps 2 et 110 mais il admettait aussi leur authenticité davidique, confirmée selon lui par Ac 4, 25 pour le premier, Ac 2, 34 ; Mt

¹² Dans le domaine de la critique textuelle, on aura une idée du chemin parcouru depuis le P. Lagrange en consultant les trois volumes parus sous la direction de Dominique Barthélemy, *Critique textuelle de l'Ancien Testament* (OBO 50/1-2-3 ; Fribourg : Éditions universitaires, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1982, 1986, 1992). Les autres volumes sont encore à venir, ceux consacrés aux Livres poétiques et au Pentateuque.

¹³ M.-J. Lagrange, « Deux commentaires des Psaumes », 259.

¹⁴ M.-J. Lagrange, « Deux commentaires des Psaumes », 259.

¹⁵ M.-J. Lagrange, « Notes sur le messianisme dans les psaumes », *RB* 14 (1905) 39-57 ; 188-202.

¹⁶ Lagrange a recensé le commentaire de Baethgen dans *RB* 7 (1898) 156-157 ; celui de Duhm dans *RB* 8 (1899) 636-637.

22, 43-44 ; Lc 20, 41-42, pour le second. Il lui fallait donc admettre, au temps de David, une conception du messianisme déjà fort évoluée, ce que refuse Lagrange au nom de son sens historique. Pour Fillion, le Ps 72 était, lui aussi, messianique, mais il datait de Salomon.

D'autres psaumes sont moins directement messianiques. Quelques traits de ces psaumes selon le texte hébreu ou selon les LXX, ayant été appliqués au Christ par le Nouveau Testament, ils doivent s'entendre du Messie, du moins au sens spirituel. Les Ps 22 ; 40 ; 45 ; 89 ; 132 entrent dans cette catégorie, selon Lagrange.

À propos des fins dernières, Lagrange reconnaît l'affirmation d'une espérance de résurrection dans les Ps 11 ; 17 ; 49 ; 73 ; et surtout 16 où on peut reconnaître dans l'Ancien Testament « le pressentiment divin du Nouveau ».¹⁷

En ce qui concerne le Règne de Dieu et sa grande intervention dans l'histoire, Lagrange reconnaît dans le Ps 47, 10 « un sublime pressentiment de l'avenir », la soumission de tous les peuples au Règne de Dieu sur la terre. Les Ps 67 ; 68 ; 85 ; 96 ; 97 ; 98 ; 99 ; 126 ; 145 ; 146 ; 148 annoncent le Règne de Dieu à venir.

En appliquant la méthode historico-critique à l'exégèse du Psautier, le P. Lagrange se défendait d'innover. Bien au contraire, par-delà la décadence des études ecclésiastiques au dix-neuvième siècle, il renouait avec la grande école française du dix-septième et du dix-huitième siècle commençant. Dom Calmet montrait déjà le chemin qu'il fallait suivre. Le fondateur de l'École biblique accordait ainsi à la Sainte Écriture une double marque de respect. Il en recevait les leçons avec esprit de foi et il faisait appel pour la comprendre à toutes les ressources de la raison et des connaissances humaines.

Dans *La Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament*, parue en 1903, le P. Lagrange s'explique plus longuement là-dessus. Quand il les estime fondés, il sait reconnaître les dépassements théologiques ouverts par l'Ancien Testament. Mais il n'y a pour lui dépassement que lorsqu'aucune explication historique ne permet de rendre compte de l'avancée doctrinale constatée dans l'Ancien Testament. Il faut bien alors, dans ce cas, reconnaître que l'Ancien Testament annonce le Nouveau. Il l'annonce, mais il faut avec soin respecter les étapes de cette annonce progressive. « Lorsque nous pesons les termes de l'Ancien Testament relatifs au Fils de Dieu, nous n'avons plus le droit de nier qu'ils s'appliquaient à une personne qui est le Fils naturel de Dieu, mais alors on pouvait nier nettement que les termes eussent en eux-mêmes cette portée, semés comme ils étaient dans leur terrain historique. Et ce qui intéresse l'histoire, c'est précisément l'effet que ces termes devaient produire. »¹⁸ L'historien devra successivement dessiner, « avec ses contours exacts, le gland, le petit chêne et le roi des forêts ».¹⁹ Dans le Nouveau Testament, le dogme est arrivé à son état définitif. Dans l'Ancien Testament, le dogme évoluait dans ses éléments essentiels. « Les pieux auteurs qui aiment à trouver dans l'Ancien Testament tout le Nouveau, aiment à s'appuyer sur une parole profonde et brève de S. Augustin : L'Ancien Testament est clair dans le Nouveau. Mais ils ne prennent pas assez garde que le saint docteur a ajouté que le Nouveau était caché dans l'Ancien. Ce que Dieu cache est bien caché. *Qamquam et in vetere novum lateat, et in novo vetus pateat.* »²⁰

¹⁷ M.-J. Lagrange, « Notes sur le messianisme dans les psaumes », 192.

¹⁸ M.-J. Lagrange, *La Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament* (Ebib (petit format) ; Paris : Gabalda 1903) 50.

¹⁹ M.-J. Lagrange, *La Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament*, 51.

²⁰ M.-J. Lagrange, *La Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament*, 51-52. La citation latine est à la note 1 de la page 52.

L'Ancien Testament est une lumière grandissante. Chaque degré de lumière doit être « évalué exactement, comme nous pouvons le faire, d'après les textes ».²¹ Dans les psaumes, on ne peut voir la prédiction directe de l'incarnation d'une personne divine. Les Ps 2, 110 et 45, ne parlent pas en toute clarté du roi et du prêtre par excellence ou de l'époux spirituel des âmes. Les états d'oraison des contemporains de Salomon ne sont pas à comparer à ceux de sainte Thérèse. « L'histoire, qui est ici sur son terrain, demande à conserver à chaque temps sa physionomie propre. »²² C'est ce que n'a pas fait M. Fillion.

Rappelons en terminant qu'il n'y eut jamais la moindre hostilité entre M. Fillion et le P. Lagrange. Après la publication de son article, Lagrange rencontra Fillion dans le grand escalier du séminaire d'Issy. « M. Fillion lui sauta au cou (sans faire de reproche). "Voilà un bon chrétien, conclut aussitôt le Père (Lagrange) ; jamais plus je ne lui chercherai querelle." Dans cet incident, les deux hommes se livrent tout entiers : sur le terrain du cœur, ils s'entendent parfaitement », écrit André Robert, sulpicien, qui raconte la scène.²³ En 1928, le Père Lagrange note à propos de la vie de Jésus écrite par M. Fillion : « On ne saurait exiger rien de plus complet ni de plus au courant. »²⁴ L'embrassade avait produit son effet !

²¹ M.-J. Lagrange, *La Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament*, 53.

²² M.-J. Lagrange, *La Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament*, 56.

²³ A. Robert, « Le R. P. Lagrange », *Bulletin trimestriel des anciens de Saint-Sulpice*, 33 (n° 131/1932) 809.

²⁴ M.-J. Lagrange, *L'Évangile de Jésus-Christ* (Ebib ; Paris : Gabalda, 1928), Avant-propos, V. Le P. Lagrange ajoute, note 4 : « Trois volumes, très denses. »